

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat  
**Band:** 70 (1998)  
**Heft:** 1

#### **Vorwort**

**Autor:** Z'Graggen, François-Joseph

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# ÉDITORIAL

# SOMMAIRE

**L**

Le 15 janvier 1998 s'est constituée à Lausanne l'INTERASSAR vaudoise, comme il en existe déjà une à Genève. Rappelons qu'il ne s'agit pas d'une nouvelle association professionnelle, mais un organisme faîtière d'associations professionnelles existantes:

- la FAS Fédération des Architectes Suisses (section romande)
- la FSAI Fédération Suisse des Architectes Indépendants (section romande)
- le GPA Groupement Professionnel UTS des Architectes
- la SIA vaudoise Société des Ingénieurs et Architectes
- l'UPIAV Union Patronale des Ingénieurs et Architectes Vaudois.

Face à l'ouverture des marchés, il est capital que les professionnels se regroupent au niveau cantonal d'abord, en attendant un nécessaire ordre professionnel au niveau fédéral. Sans même débattre de l'imposture li-

béraliste, qui sous couvert de déréglementation voudrait supprimer toute règle (l'autorisation aux architectes de pratiquer d'abord, puis l'autorisation de construire peut-être, pourquoi pas le permis de conduire!), et puisque la mode est au désengagement de l'Etat, c'est une nécessité sociale, en tant que garantie de qualité, que la profession reprenne le contrôle professionnel avec rigueur et exclusion de tout arbitraire.

La première bataille de l'Interassar vaudoise est la nouvelle LAP (loi sur la profession d'architecte), en particulier le maintien de la liste des architectes reconnus par le Conseil d'Etat: même si elle n'a pas été entendue, cela a été la première occasion de se souder, pour mieux affronter des luttes futures encore plus âpres.

A l'heure où l'on perd de vue la spécificité de la prestation de service, où tout est réduit à une marchandise, où même des maîtres d'ouvrage publics imposent de la sous-enchère d'honoraires, cette naissance paraît salutaire.

François-Joseph Z'GRAGGEN

## 4 Habiter bon marché

Entre pragmatisme et innovation  
Marie-Christine Petit-Pierre

## 9 Dossier: Le logement du futur

Concours de projets pour la réalisation de groupements d'habitations prototypes à Delémont

Conclusion du président du jury  
Jacques Blumer

Logement social : quoi de neuf ?  
Charles-André Meyer

Présentation des projets retenus

Une ethnologue chez les architectes  
Sophie Chevalier

Développer le logement : un objectif prioritaire pour Delémont  
Rémy Meury

## 22 Logement social

CORAD, radicalement votre...  
Robert Curtat

## 27 Actualités ASH

Informations OFL : la nouvelle LCAP

## 28 Mouvement coopératif

Retour aux sources  
Jean-Pierre Giuliani

## 30 Lire - voir - entendre

En couverture :  
« LES HEURES CLAIRES »  
lauréat du concours «Le logement du futur»

**HABITATION**  
revue bimestrielle romande  
ISSN 0017-6419

**Edition, administration et publicité**  
Société de communication de l'habitat social  
C.P. 537 - 37, Grand-Rue, CH-1260 Nyon  
tél. (021) 316 73 15 ou (022) 361 361 0  
fax (021) 316 73 47 ou (022) 361 361 7

**Secrétariat de rédaction**  
Martine Stadelmann Beuret

**Rédacteur en chef**  
François-Joseph Z'Graggen, architecte SIA

**Rédaction**  
Journalistes RP  
R. Curtat, M.-Ch. Petit-Pierre

**Architectes**  
J.-P. Giuliani, B. Marchand, N. Pham,  
C.-A. Meyer, R. Willomet, F. Wenger

**Diffusion**  
La revue *Habitation* est l'organe officiel des sociétés coopératives d'habitation affiliées à l'ASH - Section romande l'Association suisse pour l'habitat, et de la FAS (section romande de la Fédération des architectes suisses).

**Abonnement (CCP 12-14785-9)**  
Suisse: Fr.70.- par an (étudiants: Fr.45.- par an)  
Etranger: Fr.90.- par an  
Prix du présent numéro: Frs.14.-

**Préresse et impression**  
Imprimerie Corbaz, Montreux